

## Parlementaires BRUXELLES-BRABANT WALLON.

### PV n°8 Séance du 01.02.2016.

**Présents :** Mrs. Denève, Dujardin, Lamy, Loozen, Mespouille, Van Wallendael.

**Excusés :** Mrs Muylaert, Vancabeke (malades).

**Invités :** Mrs. Delchef (pdt CdA AWBB), Flament (CdA. AWBB), Monsieur O. (pdt. CP/BBw).

#### 1. Approbation du procès verbal n°7 séance du 04.01.2016.

Après lecture le P.V. est approuvé.

#### 2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions.

##### 2.1. Appel à cooptation.

Un candidat, Mr Gillard P. (Basic Fit Excelsior Brussels 0959), s'est manifesté.

Nous attendons les documents.

##### 2.2. Application du PC 74 pt5. Forfait général. Dossier Braine.

En continuation.

#### 3. Correspondance.

La correspondance IN et OUT est parcourue.

#### 4. Tour de la province.

##### 4.1. Listes inscriptions. Participation aux Championnats. (RWB 0970).

Les championnats PROMBAS et AWBB étant des compétitions différentes, elles sont régies par des réglementations différentes.

La liste d'inscription (PC53) est obligatoire pour les compétitions AWBB lorsqu'un club aligne plus d'une équipe seniors (pt.4). Le CEP Fleurus (R1H) n'aligne qu'une équipe seniors en championnats AWBB donc cette liste n'est pas obligatoire.

##### 4.2. Réunion des trois Comités du 22.02.2016.

Aucun sujet n'a été porté à l'ordre du jour, notre Président prendra contact avec le Président du CJP/BBw afin de déterminer si la réunion doit être maintenue. Le Président du CP/BBw a déjà marqué son accord sur une éventuelle annulation.

##### 4.3. Nouvelle structure des Compétitions provinciales Dames.

###### 4.3.1. Réunion d'information du 07.01.2016. (Bilan).

Une majorité des clubs présents se sont prononcés pour l'organisation d'une Assemblée provinciale extraordinaire en vue d'organiser une nouvelle structure pour les Compétitions provinciales Dames.

###### 4.3.2. Application du PF18. Fonds des Jeunes.

Mr Mespouille attire l'attention que cette nouvelle structure entraînera des frais supplémentaires pour les clubs de P2 Dames (+/- 100,00€ par saison).

###### 4.3.3. Assemblée provinciale extraordinaire.

Cette réunion aura lieu le 17 février à 20h00 en la salle omnisports de Ganshoren. Tous les clubs de la province doivent être présents.

#### 5. Propositions de modifications au R.O.I. (A.G. 19 mars 2016).

Notre représentant Mr. Dujardin, nous informe des travaux réalisés par les membres de la Com. lég. concernant les propositions présentées.

Nous effectuons une première lecture des modifications concernant principalement : la représentation des clubs (PA32), les modalités en matière de procédure administrative (PA74bis), l'apport d'activités d'un club à un autre (PA75ter), constitution d'équipes régionales de jeunes par plusieurs clubs (PA75quater), les correspondants officiels (PA78), les fonctions d'officiels (PC3), la fonction instructeur FIBA (PC10bis), les obligations des coaches (PC32.9), la nomenclature des championnats : équipes U14 mixtes (PC54), la nomenclature des championnats provinciaux (PC54), le statut des réfugiés politiques (PC88bis).

Concernant les modifications du TTA, Mr Van Wallendael attire notre attention que les augmentations (arrondis) se font quasi exclusivement vers le haut. Il souhaite pour sa part l'application de la règle inverse et exprime aussi ses interrogations sur le fait que les changements envisagés impliquent une augmentation quasi généralisée des amendes alors que dans de nombreux cas elles sont inévitables (manque de coach diplômés, manque d'arbitres, changements de calendriers,...), ou sont la suite d'erreurs vénielles, ou sont commises par des parents bénévoles qui ne sont pas toujours informés de toutes les subtilités des règlements.

## **6. Rapport de nos représentants siégeant dans les différents départements et comités.**

### **6.1. Département arbitrage (Mr Lamy).**

Notre représentant nous informe concernant le déroulement de la dernière réunion du 12.01.2016 et plus particulièrement les problèmes concernant le nouveau système de formation ainsi que sur l'emploi des subsides octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la promotion de l'arbitrage.

Les Parlementaires de BBw s'étonnent, une fois de plus, du manque de PV du département. Pas de publication sur le site depuis le 16.11.2015, or nous savons que plusieurs réunions ont été organisées.

## **7. Examen des rapports des différents comités et conseils fédéraux.**

### **7.1. Rapport CdA n°11 du 11.01.2016 pt. 10.2.2. Problématique des forfaits généraux en Jeunes régionaux.**

Mr Mespouille estime que si le principe est bon, à savoir : « Le club qui déclare forfait général pour une ou plusieurs équipes de jeunes régionaux, se verra interdire l'inscription, la saison suivante, d'un nombre d'équipes de jeunes régionaux identique au nombre d'équipes de jeunes régionaux ayant déclaré forfait général. », pour lui il est inapplicable.

Le Président du CdA précise que le calcul des équipes en moins se fera par rapport au nombre d'équipes inscrites, en jeunes régionaux, au début de la saison durant laquelle le ou les forfaits interviennent. Ainsi, si un club inscrit deux équipes et déclare forfait général pour 1 équipe, il ne pourra inscrire qu'une seule équipe en jeunes régionaux la saison suivante.

## **8. Divers.**

### **8.1. J-P Mespouille : Règlement Coupes provinciales B-Bw.**

Notre membre remet au Pdt. du CP/BBw un document reprenant les points à revoir.

### **8.2. J-P Delchef : Déroulement des 1/2 finales Coupes AWBB.**

- Il nous informe des résultats concernant les équipes B-Bw.
- Il interroge le pdt. du CP/BBw concernant les règles de jeu appliquées en U12.

### **8.3. J-P Delchef : Arbitrage U14 provinciaux.**

- Il demande la situation concernant la désignation d'arbitres de club en U14.

Prochaine réunion : - le **lundi 07 mars 2016** à 19h.30 Palais du Midi (3<sup>ème</sup> étage). 1000 Bruxelles.

**C. Dujardin /Y. Lamy.**